



French Highland Cattle Society

Compte rendu de l'Assemblée Générale de la F-HCS du 07 juin 2015 à Bersac sur Rivalier

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut débiter
6 procurations ont été déposées, 19 adhérents présents

Ordre du jour :

- Rapport moral.
- Rapport d'Activités.
- Rapport Financier.
- Tarif des Adhésions
- Jugement
- Modification des statuts
- Election du Conseil d'Administration
- Questions diverses.

➤ **Rapport Moral :**

Lecture du Rapport Moral

Vote :

- 24 Pour
- 1 Abstention
- 0 Contre

➤ **Rapport d'Activités :**

Lecture du Rapport d'Activités

Vote :

- 25 Pour
- 0 Abstention
- 0 Contre

➤ **Rapport Financier :**

Lecture du Rapport Financier

Vote :

- 25 Pour
- 0 Abstention
- 0 Contre

➤ **Tarif des Adhésions:**

A l'unanimité il est décidé de ne pas changer le montant des Adhésion



French Highland Cattle Society

➤ Jugements :

Plusieurs propositions sont proposées et débattues :

- 1^{ère} proposition de tarif : forfait 50€ + 20€ / vache jugée + remboursement kilométrique de 0.33cts du km : **6 pour/18 contre/0 abstention.**
- 2^{ème} proposition de tarif : forfait 35€ + 2€ / vache jugée + remboursement kilométrique de 0.33cts du km : **23 pour/0 contre/2 abstentions.**

Pour cette année encore nous conserverons la présence de 2 juges pour chaque visite d'élevage.

➤ Modification des Statuts :

Art 10 : L'association est dirigée par un conseil d'administration comprenant de 5 à 10 membres élus pour 5 années. Les membres sont rééligibles. L'ensemble du conseil d'administration est renouvelé les années se terminant par 0 ou 5.

Art 11 : Le conseil d'administration se réunit au moins deux fois par an et toutes les fois qu'il est convoqué par le président ou au moins un quart de ses membres.

Vote : 15 Pour, 1 Contre, 1 Abstention : Les nouveaux statuts sont donc enregistrés.

➤ Election des membres du Conseil d'Administration :

Après dépouillement, sont élus :

Vincent Charache élu avec 24 voix
Stéphane Hékimian élu avec 25 voix
Valérie Lachal élue avec 25 voix
Sébastien Lachal élu avec 25 voix
Jean-Pierre Lévy Neumand élu avec 15 voix
Jacques Pestier élu avec 24 voix
Didier Pobeaud élu avec 22 voix
Guillaume Pobeaud élu avec 24 voix

Pas de question diverse

L'ordre du jour étant épuisé, fin de l'Assemblée Générale à 13h.

Le Président
Guillaume POBEAUD